



Grant Thornton

États financiers

Collège de l'Île

(sous le nom incorporé «La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc.»)

Le 31 mars 2019

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
États des résultats et des évolutions des actifs financiers nets	4
État de la situation financière	5
État des résultats – Programmation collégiale	6
État des résultats – Formation continue	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 14
Dépenses - Programmation collégiale	15
Dépenses - Formation continue	16



Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP
2nd Floor, Royal Bank Building
220 Water Street, PO Box 1660
Summerside, PE
C1N 2V5
T (902) 436-9155
F (902) 436-6913
www.GrantThornton.ca

Aux membres du Conseil d'administration de
Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. (la « société »), qui comprennent le l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, l'état des évolutions des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. au 31 mars 2019, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre

rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Summerside, Canada

le 19 septembre 2019



Comptables professionnels agréés

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)**
États des résultats et des évolutions des actifs financiers nets
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 2018

	<u>Page</u>	<u>Revenus</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Excédent des revenus (dépenses) Net</u>	<u>Excédent des revenus (dépenses) Net</u>
Programmation collégiale	6	1 594 402 \$	1 527 896 \$	66 506	(63 594)
Formation continue	7	154 176	137 968	16 208	18 475
Total		<u>1 748 578</u> \$	<u>1 665 864</u> \$	<u>82 714</u>	<u>(45 199)</u> \$

Opérations

Actifs financiers nets, début de l'exercice	14 427	\$	14 427	\$
Excédent des revenus (dépenses) de l'exercice	82 714		(45 119)	
Transfert entre fonds	<u>-</u>		<u>45 119</u>	
Actifs financiers nets, fin de l'exercice	<u>97 141</u>	\$	<u>14 427</u>	\$

Affectés

Actifs financiers nets, début de l'exercice	72 526	\$	117 645	\$
Transfert entre fonds	<u>-</u>		<u>(45 119)</u>	
Actifs financiers nets, fin de l'exercice	<u>72 526</u>	\$	<u>72 526</u>	\$

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)**

État de la situation financière

au 31 mars

2019

2018

Actif

À court terme

Espèces et quasi-espèces	57 437 \$	67 738 \$
Comptes à recevoir	253 976	42 236
TPS/TVH à recevoir	12 355	11 944
Inventaire	13 503	32 957
Frais payés d'avance	19 780	15 693

357 051 170 568

Immobilisations corporelles (note 3)

252 172 267 113

609 223 \$ 437 681 \$

Passif

À court terme

Comptes à payer (note 5)	172 476 \$	134 470 \$
Revenus reçus d'avance (note 6)	180 345	95 048

352 821 229 518

Apports reportés immobilisations (note 7)

74 473 106 235

Actifs sous contrat de location (note 8)

12 262 14 975

439 556 350 728

Surplus

Actifs financiers nets (page 4)

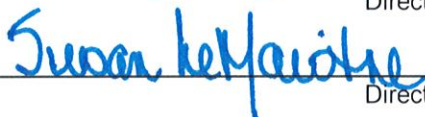
Opérations	97 141	14 427
Affectés	72 526	72 526

169 667 86 953

609 223 \$ 437 681 \$

Au nom du conseil d'administration


Directeur


Directeur

Voir notes afférentes aux états financiers

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)
État des résultats – Programmation collégiale**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

Revenus		
APÉCA	21 179 \$	5 294 \$
Droits de scolarité	100 108	79 079
COMPÉTENCES Î.-P.-É.	201 419	221 500
Gouvernement de l'Î.-P.-É. – Éducation de base des adultes	45 000	45 000
Gouvernement de l'Î.-P.-É. – Fonds des opérations	177 527	327 045
Intérêts	433	210
Langues officielles en enseignement (note 9)	823 810	633 950
Revenu assurance étudiants	6 900	1 600
Revenu hébergement étudiants	-	4 900
Santé Canada (note 12)	192 222	192 222
Ventes de manuels	15 250	5 829
Autres	10 554	7 601
	1 594 402	1 524 230
Dépenses (page 15)	1 527 896	1 587 824
Excédent des revenus (dépenses) de l'exercice	66 506 \$	(63 594) \$

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

État des résultats – Formation continue

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

Revenus

Formation linguistique

Contrats de services

115 912 \$

105 871 \$

Droits de scolarité

24 498

34 545

Ventes de manuels

-

15

140 410

140 431

Formation sur mesure

Contrats de services

11 666

6 959

Formation linguistique adaptation culturelle

Consortium national de formation en santé

2 100

21 000

154 176

168 390

Dépenses (page 16)

137 968

149 915

Excédent des revenus de l'exercice

16 208 \$

18 475 \$

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. ») État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars

2019

2018

Augmentation (diminution) d'espèces et quasi-espèces

Exploitation

Excédent des revenus (dépendances) de l'exercice	82 714	\$	(45 119)	\$
Amortissement - immobilisations	70 197		78 652	
Amortissement des apports reportés en immobilisation	(31 762)		(44 808)	
Perte sur la vente d'immobilisations	-		2 106	
	121 149		(9 169)	
Variation du fonds de roulement :				
Comptes à recevoir	(211 740)		302 885	
TPS/TVH à recevoir	(411)		21 850	
Inventaire	19 454		(11)	
Frais payés d'avance	(4 087)		(1 008)	
Comptes à payer	38 006		(175 992)	
Revenus reçus d'avance	85 297		(71 689)	
	47 668		68 882	

Financement

Endettement bancaire	-		-	
Financement pour acquisition d'immobilisations	-		-	
	-		-	

Investissement

Achats d'immobilisations corporelles	(55 256)		(42 545)	
Vente d'immobilisations corporelles	-		-	
Paievements du contrat de location d'équipement	(2 713)		(2 615)	
	(57 969)		(45 160)	

Augmentation (diminution) nette d'espèces et quasi espèces	(10 301)		23 722	
Espèces et quasi espèces, début de l'année	67 738		44 016	
Espèces et quasi espèces, fin de l'année	57 437	\$	67 738	\$

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2019

1. Nature des opérations

Le Collège de l'Île, sous le nom incorporé Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. est un organisme à but non lucratif qui offre, en français, de la formation professionnelle et langagière à ses clients afin qu'ils puissent contribuer au développement social et économique de la province.

Le Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. ») est un établissement d'enseignement postsecondaire, exonéré d'impôt en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et taux d'amortissement suivants :

Réseau informatique	30%, dégressif
Logiciel	30%, dégressif
Système vidéo conférence	30%, dégressif
Équipements et ameublements	20%, dégressif
Améliorations locatives	10%, dégressif
Actifs sous contrat de location	20%, dégressif

Apports affectés - immobilisations

Les apports affectés pour l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis à titre de revenu sur la même base que les immobilisations achetées sont amortis.

Constatation des revenus

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les contrats de service et les frais de scolarité sont comptabilisés comme revenu lorsque les services sont rendus.

Espèces et quasi espèces

Les espèces et quasi espèces comprennent l'encaisse et les soldes bancaires, déduction faite de l'endettement bancaire.

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Inventaire

L'inventaire du matériel pédagogique est comptabilisé au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût inclut toutes les dépenses directement attribuables à l'achat et à la livraison des produits à l'emplacement de la Société. Le coût est attribué en utilisant la méthode du coût spécifique. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours ordinaire des opérations moins toutes les dépenses de vente applicables. L'inventaire du matériel promotionnel est comptabilisé au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Estimations comptables

Lors de la préparation des états financiers de la Société, la direction est requise de faire des estimations et de formuler des hypothèses pouvant avoir des conséquences sur les montants constatés en ce qui a trait aux actifs et passifs, à la déclaration des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et aux montants reportés à titre de revenus et dépenses durant l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations significatives comprennent la provision pour les créances douteuses et la valeur de l'inventaire.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement, incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)
Notes afférentes aux états financiers**

au 31 mars 2019

3. Immobilisations corporelles	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	<u>Valeur comptable nette</u>
Réseau informatique	305 298 \$	201 351 \$	103 947 \$	81 673 \$
Système vidéo conférence	209 570	169 250	40 320	57 601
Équipements et ameublements	153 832	105 588	48 244	59 570
Améliorations locatives	82 768	42 162	40 606	45 117
Logiciel	28 091	20 670	7 421	8 610
	779 559	539 021	240 538	252 571
Actifs sous contrat de location	16 778	5 144	11 634	14 542
	<u>796 337 \$</u>	<u>544 165 \$</u>	<u>252 172 \$</u>	<u>267 113 \$</u>

4. Ligne de crédit

La Société a une ligne de crédit autorisée à un montant maximum de 300 000\$. Cette ligne de crédit porte l'intérêt au taux préférentiel plus 3%. Le taux d'intérêt préférentiel a été de 3,95% au 31 mars 2019 et 3,45% au 31 mars 2018. La ligne de crédit est garantie par un contrat de garantie générale sur les comptes clients, inventaires et équipements.

5. Comptes à payer	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Fournisseurs	81 696 \$	71 906 \$
Salaires courus	44 609	27 730
Déductions à payer	25 884	15 689
Vacances à payer	15 305	13 959
Autres	4 982	5 186
	<u>172 476 \$</u>	<u>134 470 \$</u>

6. Revenus reçus d'avance	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Gouvernement de l'Î.-P.-É.	83 163 \$	66 500 \$
Droits de scolarité	92 179	23 188
Commission de la fonction publique de l'Î.-P.-É.	4 558	3 570
Autres	445	1 790
	<u>180 345 \$</u>	<u>95 048 \$</u>

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2019

7. Apports reportés en immobilisations	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Les apports reportés en immobilisations représentent la portion non amortie des fonds reçus pour faire l'acquisition d'immobilisations corporelles. Ces apports seront comptabilisés à titre de revenus sur la base d'amortissement de ces actifs.		
Solde d'ouverture	106 235 \$	151 043 \$
Montant reçu durant l'année	-	-
Montant comptabilisé à titre de revenu au courant de l'année	(31 762)	(44 808)
Solde de fermeture des apports reportés en immobilisations	<u>74 473 \$</u>	<u>106 235 \$</u>

8. Actifs sous contrat de location	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition calculé à un taux d'intérêt de 7,23%, avec paiements mensuels de 309\$ incluant le principal et l'intérêt.		
	<u>12 262 \$</u>	<u>14 975 \$</u>

Les paiements exigibles au cours des prochains quatre exercices sont les suivants:
2020 – 2 915\$; 2021 – 3 133\$; 2022 – 3 368\$; 2023 – 2 846\$.

9. Langues officielles en enseignement	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Le revenu reçu de l'Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard relative à l'enseignement est composé de deux enveloppes : fonds réguliers et fonds complémentaires. Le revenu est distribué comme suit:		
Fonds réguliers		
Contribution fédérale	250 000 \$	250 000 \$
Contribution provinciale	<u>250 000</u>	<u>250 000</u>
	500 000 \$	500 000 \$
Fonds complémentaires		
Contribution fédérale	197 500 \$	63 772 \$
Contribution provinciale	<u>126 310</u>	<u>70 178</u>
	<u>823 810 \$</u>	<u>633 950 \$</u>

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2019

10. Salaires et avantages sociaux	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Les salaires et avantages sociaux sont distribués comme suit :		
Programmation collégiale	933 160 \$	966 552 \$
Formation continue - Formation linguistique	114 847	97 126
	<u>1 048 007 \$</u>	<u>1 063 678 \$</u>

11. Régimes de pension	<u>2019</u>	<u>2018</u>
La Société a un régime à cotisations déterminées disponible à tous ses employés. La dépense totale pour ce régime est comme suit :		
Régime à cotisations déterminées	<u>15 677 \$</u>	<u>15 705 \$</u>

12. Santé Canada	<u>2019</u>	<u>2018</u>
En avril 2014, l'organisation a conclu un accord de quatre ans avec Santé Canada qui leur a accordé un total de 768 888\$ pour couvrir des dépenses reliées aux programmes de santé tout au long des quatre années. La répartition des dépenses en ce qui concerne cet accord est la suivante :		
Revenus	192 222 \$	192 222 \$
Salaires et avantages sociaux	164 660	168 688
Représentations et déplacements	12 462	12 003
Matériel de bureau	3 000	1 259
Loyer	3 600	4 800
Promotion et publicité	8 000	5 472
Bourse	500	-
	<u>192 222 \$</u>	<u>192 222 \$</u>

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Notes afférentes aux états financiers

au 31 mars 2019

13. Instruments financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'il y ait une perte imprévue si un client ou une partie contractante d'un instrument financier ne rencontre pas ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la Société qui sont exposés au risque de crédit incluent les comptes recevables. La Société atténue le risque de crédit associé à ses comptes recevables en établissant un processus régulier de surveillance. La Société considère généralement la qualité de crédit de ses actifs financiers qui sont ni en retard ni dépréciés comme étant solide. La provision pour créance douteuse est révisée à chaque date du bilan. La Société met à jour ses estimations des provisions pour créances douteuses en se basant sur l'historique des clients.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de perte potentielle due aux changements dans le taux d'intérêt. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société au risque de taux d'intérêt incluent les passifs financiers qui ont un taux d'intérêt variable. La Société a présentement une ligne de crédit qui est sujet au risque de taux d'intérêt en raison de son taux variable.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société pourrait ne pas avoir assez d'encaisse disponible pour satisfaire ses responsabilités financières lorsqu'elles deviennent dues. La Société maintient activement une facilité de crédit qui est engagée pour s'assurer qu'elle a suffisamment de fonds disponibles pour satisfaire aux obligations financières courantes et futures à un coût raisonnable.

14. Dépendance économique

Les activités courantes de la Société dépendent d'un financement provenant des gouvernements provincial et fédéral.

15. Reclassement

Certains montants de l'exercice précédent ont été reclassés pour se conformer à la présentation actuelle des états financiers. Ces reclassements n'ont aucun impact sur l'excédent rapporté précédemment.

Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)

Dépenses - Programmation collégiale

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2019

2018

Dépenses

Affranchissement et poste prioritaire	840	\$	1 366	\$
Amortissement - immobilisations	70 197		78 652	
Amortissement des apports reportés	(31 762)		(44 808)	
Assurance	10 738		15 654	
Assurance étudiants	5 882		5 080	
Contrats de services	110 423		183 346	
Coordination du partenariat avec Holland College	-		41 072	
Cotisations et abonnements	17 211		13 770	
Équipements et entretien	3 341		2 037	
Frais de partenariat	9 914		9 951	
Formation du personnel	11 077		16 466	
Frais bancaires et intérêts	3 290		4 178	
Frais de communication	27 886		28 184	
Hébergement étudiants	-		5 055	
Inscription cours en ligne	1 428		4 206	
Loyer et conciergerie	133 471		135 112	
Matériel de bureau	20 813		17 515	
Matériel pédagogique	32 634		15 184	
Mauvaise créance	-		5 044	
Perte sur disposition d'actifs	-		2 106	
Perte sur les inventaires	20 077		-	
Promotion et publicité	61 026		35 491	
Représentations et déplacements	55 758		48 271	
Salaires et avantages sociaux	941 426		962 334	
Téléphone et télécopieur	8 198		9 617	
Vérification comptable	16 128		13 941	
	1 529 996		1 608 824	
Distribution – formation continue	(2 100)		(21 000)	
	1 527 896	\$	1 587 824	\$

**Collège de l'Île (sous le nom incorporé « la Société
éducative de l'Île-du-Prince-Édouard Inc. »)**
Dépenses - Formation continue

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2019		2018	
Formation linguistique	123 924	\$	123 467	\$
Formation sur mesure	11 944		5 448	
Formation linguistique et adaptation culturelle	2 100		21 000	
	<u>137 968</u>	\$	<u>149 915</u>	\$
